

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant  
nomination des membres de la Commission zonale de  
réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres  
subventionnés de la zone 4 : province de Namur-Luxembourg**

**A.Gt 25-01-2007**

**M.B. 21-03-2007**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés, tel qu'il a été modifié le 14 novembre 2002, le 8 mai 2003, le 17 juillet 2003, le 3 mars 2004, le 4 mai 2005 et notamment l'article 79 § 1<sup>er</sup>;

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres de la Commission zonale de réaffectation de la zone 4, compétente pour les centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés situés dans la province de Namur-Luxembourg;

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

**EFFECTIFS**

Monsieur Michel COLINET ;  
Monsieur Charles ISTACE ;  
Monsieur Frédéric ETIENNE ;  
Monsieur Claude BOURTEMBOURG.

**SUPPLEANTS**

Monsieur Gilbert KAYE ;  
Monsieur Daniel BARA ;  
Monsieur Christian DELORY ;  
Monsieur Christian RENERT.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

**EFFECTIFS**

Monsieur Christian AREND ;  
Monsieur Clément BAUDUIN ;  
Monsieur Jean – François GHYS ;  
Monsieur Yves – Marie FRIPPIAT.

**SUPPLEANTS**

Madame Jacqueline DION ;  
Monsieur Jean BERNIER ;  
Monsieur Marc WILLAME ;  
Monsieur Pierre NICOLAS.

**Article 2.** - Mme Christine RUHL, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommée présidente de la Commission



---

zonale de réaffectation.

M. Paul LENNE, directeur à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommé président suppléant de la Commission zonale de réaffectation.

**Article 3.** - La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 25 janvier 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

C. EERDEKENS

